

Transitions agricoles : Exemples de mise en œuvre sur le territoire de Poitiers

Sur la partie nord de la Nouvelle-Aquitaine, dans le bassin Loire-Bretagne, seulement 23 % des rivières sont en bon état écologique, et ce taux tombe encore à 12 % dans la Vienne - en d'autres mots : à peine 1 rivière sur 10 est en bon état. Dans le même temps, l'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie du département. La Vienne compte quelque 4 000 exploitations agricoles dont plus de la moitié sont dédiées aux grandes cultures. Les efforts pour sécuriser la ressource en eau sont devenus urgents, mais doivent s'opérer de concert avec le monde agricole. Sur le territoire de Poitiers, trois initiatives méritent une attention, qui ont reçu le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. H2o juillet 2026.

TRANSITIONS AGRICOLES

Exemples de mise en œuvre sur le territoire de Poitiers avec le soutien de l'agence de l'eau

Martine LE BEC

H2o - juillet 2026

À

Sur la partie nord de la région Nouvelle-Aquitaine, située dans le bassin Loire-Bretagne, seulement 23 % des rivières sont en bon état écologique, avec une dégradation de trois points par rapport au précédent état des lieux ; et ce taux tombe encore à 12 % dans la Vienne - en d'autres mots : à peine 1 rivière sur 10 est en bon état. Ici, les nappes souterraines sont elles-mêmes touchées par les nitrates et les pesticides, tandis que le changement climatique accentue les tensions sur la ressource, les étiages et la recharge des nappes.

L'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie du département. La Vienne compte un peu plus de 4 000 exploitations agricoles dont plus de la moitié sont dédiées aux grandes cultures [données 2020 du service Agreste du ministère de l'Agriculture]. Globalement, ces exploitations se partagent 471 000 hectares de surfaces agricoles, soit plus des deux tiers (67 %) du territoire du département.

Les efforts pour sécuriser la ressource en eau sont devenus urgents, mais doivent aussi s'opérer en concertation avec le monde agricole. Sur le territoire de Poitiers, trois initiatives méritent une attention, qui ont reçu le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Structurer une nouvelle filière sur le chanvre

En 2021, la communauté urbaine du Grand Poitiers a lancé sur l'une de ses aires d'alimentation de captage un projet exemplaire visant à structurer une filière chanvre locale de la production à la transformation, en collaboration avec les agriculteurs bien sûr, mais également la restauration collective et des professionnels du bâtiment, et le soutien technique de l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine.

Pourquoi le chanvre ? En réalité, le chanvre mériterait le titre de culture emblématique de l'agriculture durable. Rustique, la plante demande peu d'eau ; cultivée sans pesticides, elle limite les pollutions et enrichit les sols. Qui plus est puisque le projet a sa raison d'être dans la création d'une filière, le chanvre apporte deux ressources clés pour l'alimentation et la construction : le chanvre, une graine riche en protéines, parfaite pour l'alimentation humaine et animale, et la paille qui, transformée en laine ou en chanvre, devient un isolant naturel de plus en plus prisé dans la construction écologique.

Doté d'un budget de 240 000 euros HT sur 2021-2025, le projet s'est construit étape par étape en commençant avec la mobilisation des acteurs : l'accompagnement des agriculteurs pour la production et la transformation du chanvre ; la promotion des produits alimentaires à base de chanvre auprès des restaurations collectives et privées ; la sensibilisation des professionnels du bâtiment à l'utilisation du chanvre. Outre l'utilisation du chanvre dans les chantiers de rénovation du patrimoine de la ville, un acteur majeur est ici l'entreprise de bâtiment Moreau Lathus ayant entrepris des essais en vue de développer des façades préfabriquées en béton de chanvre. Aujourd'hui une nouvelle étape est en cours avec la création d'une société coopérative (SCIC) en vue d'investir dans une unité de débarras de la paille, essentielle pour l'autonomie de la filière locale et la valorisation complète de la production.

De 3 producteurs pour 3 hectares plantés en 2022, la filière de production est doucement en train de prendre forme avec 18 producteurs et 80 hectares plantés en 2026 et un objectif de 150 hectares en 2030.

Stéphane Bougard, chef cuisinier à l'école hôtelière Saint-Exupéry (Chauray). Au menu de ce jour : cookies au chanvre et chocolat. En réalité, disponible en graines, poudre ou huile, le chanvre peut être utilisé en entrées, plats, desserts ou sauces.

Le Grand Poitiers a édité en partenariat avec Chanvre Nouvelle-Aquitaine un succulent livre de recettes à l'intention de la restauration collective - À Cuisiner au chanvre

À À

Relocaliser la filière viande

L'Atelier des Vallées, dont la réalisation est également soutenue par l'agence de l'eau, est un atelier de découpe de viande porté par Grand Poitiers, en lien avec une dizaine d'exploitations agricoles du Centre Vienne engagées dans une démarche d'agriculture durable ou biologique en circuit court. Le projet sera implanté dans un bâtiment de 500 mètres carrés dans la zone d'activité économique de la Pazioterie (Coulombiers), à proximité de l'axe Poitiers-Lusignan.

L'origine du besoin est directement liée au "projet alimentaire territorial" du Grand Poitiers. La collectivité cherche à structurer des filières agroalimentaires locales de bout en bout - production, transformation, transport et débouchés - afin de renforcer l'autonomie du territoire et d'approvisionner la restauration collective en produits locaux répondant notamment aux exigences de la loi EGALIM.

Pour l'agence de l'eau, ce projet met en lien l'économie de filière et protection de la ressource via la création de systèmes herbagers extensifs et biologiques. L'enjeu est donc de fournir à proximité des élevages un lieu de découpe et une conserverie afin de massifier les volumes. Le projet porte sur la découpe de viandes bovines, porcines et caprines, ainsi que sur l'abattage de volaille. Il doit permettre de valoriser des filières locales et durables implantées sur les aires d'alimentation de captages prioritaires dont font partie La Varenne, Sèvres Niortaise Amont et Choué-Brossac.

Le projet représente un investissement total de 2 millions d'euros, financé à hauteur de 200 000 euros par l'agence de l'eau. Les travaux débuteront en fin d'année pour un début d'activité de la société coopérative d'intérêt collectif (SIC) dès les tout premiers mois 2028.

Oswald Rodriguez et François Crouigneau, éleveurs et partenaires de la SCIC aux côtés de la collectivité et d'une dizaine de fermes, plus du lycée agricole de Venours. Ils sont aussi tous deux producteurs de chanvre : François Crouigneau depuis le début du projet et Oswald Rodriguez pour sa première saison. Le premier élevage des cabris en mode bio ; le second des bovins, porcs sur paille et de la volaille en mode raisonné.

À

Restaurer l'Auxance

La restauration des milieux est un domaine d'intervention privilégié de l'action des agences de l'eau. Ici, sur la commune du Quinçay, cela concerne la vallée de l'Auxance. L'agence participe entre autres aux travaux sur le moulin de Chauvigney : un ancien site du Conseil supérieur de la pêche ayant été aménagé en pisciculture expérimentale à la fin des années 1960. Le projet conduit sur un linéaire de 1,2 kilomètre a pour objectif de restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau.

En complément, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine) mène une stratégie foncière avec l'acquisition de parcelles situées en zone humide. 20 hectares ont été acquis en 2025. Sur le secteur aval, des aménagements vont alimenter plus de 13 hectares de prairie de fauche et de roselière ; en secteur amont, d'autres aménagements visent 3 hectares de boisements alluviaux et de mégaphorbiaies.

Ce chantier s'inscrit dans la stratégie portée par le syndicat Eaux de Vienne dans le cadre de son programme Re-

Sources 2021-2026. Eaux de Vienne s'engage activement aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels et de la commune de Quincy dans une démarche partenariale d'acquisition et de gestion foncière sur la vallée, à proximité immédiate du point captant de Moulin de Vaux. L'opération se traduira par la mise en œuvre de baux de long terme et la perspective d'installation d'un élevage.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine dispose de 1 000 hectares en propriété dans la Vienne, dont 450 hectares en prairies et 300 hectares confiés à des exploitants agricoles. —

L'équipe des Eaux de Vienne avec les experts du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

À À

ResSources

Le bassin Loire-Bretagne concentre 110 000 exploitations agricoles, soit plus de 30 % des exploitations françaises et 60 % de l'élevage national. C'est donc sans surprise que la question de l'eau est ici devenue une question de souveraineté alimentaire, autant qu'un enjeu environnemental et sanitaire.

Au titre de son 12^{ème} programme d'intervention (2025-2030), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne va consacrer 360 millions d'euros à l'agriculture, soit environ 60 millions d'euros par an, pour accompagner les agriculteurs. Sur la même période, en Nouvelle-Aquitaine, 50 millions d'euros par an viendront financer un total de 790 projets liés à l'eau et aux milieux aquatiques, dont 11,3 millions d'euros au bénéfice des agriculteurs.

Grand Poitiers impulse la filière chanvre - Chanvre Nouvelle-Aquitaine